

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
Date de réception :	Bossier complette :	
	1. Intitulé du projet	
CONSTRUCTIO	N D'UN GROUPE SCOLAIRE DE 16 CLASSES A CA	BASSOU
2. Identification du	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	COMMUNE DE REMIRE MONTJOLY	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Claude PLENET	
	9 4 0 0 1 3 6 Forme juridique	COLLECTIVITE
Joign	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'o	es seuils et critères de la catégorie nutres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	- Superficie total de la parcelle AS 22 : 45 060.0	00m2
	- Surface concernée par le défrichement/débo - défrichage = 11 000.00 m2 - déboisement= 4 000.00 m2	oisement : 15 000.00m2
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent form. 4.1 Nature du projet, y compris les éver Construction de la 1ere phase du groupe Ce projet fera l'objet d'un concours d'arch - Circulation, stationnement des véhicu - Hall d'entrée, stationnement deux rou	scolaire de Cabassou. litecte les, desserte bus, parvis.	u formulaire
 6 classe maternelles 10 classe élémentaires Administration Vie scolaire Locaux culturels Infirmerie Locaux de services Enseignement général Demi pension 		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Répondre aux besoins de scolarisation en constante augmentation sur le territoire de commune de REMIRE MONTJOLY
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
- Défrichage de la parcelle sur : 11 000.00 m2 - Déboisement sur : 4 000.00 m2
Dont: -Travaux de voirie et réseaux divers (viabilisation) = 2 500.00 m2 - construction de bâtiment phase 1 : 1000.00 m2
- construction de bâtiment phase 2 : 1000.00 m2
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
CONTROL HISTORY CONTROL CONTROL TO SECURE A STOCK STOC
- SCOLARISATION DES ELEVES DU SECTEUR ATILLA CABASSOU.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administr La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou intale devra être jointe au(x) dossier(s) d'au	sera-t-Il soumis ? utorisation(s).
-Permis de construire		
		election unitée de masure utilisées
	rojet et superficie globale de l'opération - pré eurs caractéristiques	Valeur(s)
- Travaux de viabilisation (VRD) : - Travaux de bâtiments :		= 2 500.00 m2 = 2 000.00 m2
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long.	o'"_ Lato'"_
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	oignez à votre demande les annexes n ion d'une installation ou d'un ouvrage existe cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une é	ant? Oui Non X
4.7.2 SI oui, décrivez sommairemer différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	0	×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	×		 La parcelle AS 22 dont la superficie total est de 4.5 Ha à une topographie décroissante Zone B3 du PPR mouvement de terrain, zone de précaution aléas faible à nul, impact de glissement de grande ampleur envisageable. Une étude de risque du GINGER LBTPG N° A002.L0082? (jointe à cette demande) atteste que le projet n'aura aucune influence sur la stabilité de la zone.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	
D'un site classé ?		×	

6. Carac	téristiques de l'impact	poten	liel du l	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet	envisagé est-il <u>suscep</u> l	<u>ible</u> d'	avoit le	es incidences notables suivantes ?
Veuillez comp	bléter le tableau suiva	nt:		
Inciden	ces potentielles	Out	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sornmairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matérioux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	×		- Seulement 1/4 de la parcelle sera défriché/déboisé
Milieu nature			×	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-Il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		- Déplacement des élèves, enseignants, parents et visiteurs
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		- Eaux pluviales dans le milieu naturel
Emissions	Engendre-1-il des effluents ?		×	- Toutes les Eaux usées et vannes seront traitées avant rejet dans le milieu naturel.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		×	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non × Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identif	lées a	u 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez le:	squels	

né	l Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinees a eviter ou reduire les et gatits notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joir le annexe traitant de ces éléments) :	dre
- Pi - Ri - Is	ose de panneaux solaire pour les besoins de l'établissement écupération en partie des eaux pluviales pour l'arrosage solation thermique des bâtiments avec une ventilation traversante rojet HQE	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	on
en	o regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati Evironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	OH
poi de	projet doit en être dispensé car il s'agit d'un établissement scolaire qui doit répondre aux besoins de scolarisation urgente ur la collectivité. plus cet établissement sera conçu dans une démarche HQE, des cibles de la démarches HQE seront inclus dans le DCE et vront être respectées.	
		_
SI	8. Annexes	
8.	8. Annexes 1 Annexes obligatoires	
8.	.1 Annexes obligatoires Objet	
8.	.1 Annexes obligatoires	
	Objet Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 33°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b] et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- ATTESTATION D'ETUDES DE RISQUES LIEE AU PPR MOUVEMENT DE TERRAIN.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Remine- Montjoly

le

11/2021

Signature

Claudo DI ENET

Le Maire

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus